

Traitements des députés—Loi

voter conservateur; on voit ce qui est arrivé! Le public est en colère, et peu importe l'influence que peut avoir la presse sur l'opinion publique. On aurait tort de penser qu'il s'agit ici d'une lutte entre le parlement et la presse: il y a bien plus; il s'agit d'une lutte entre le parlement et le peuple canadien dont l'enjeu est la crédibilité.

Comme le chef de notre parti l'a dit, et tous ses membres d'ailleurs, une hausse de traitement pour les députés s'impose. Mais quelle sorte d'augmentation, et sur quoi doit-elle être fondée? Peu importe qu'elle soit reliée à l'indice industriel, à l'indice du coût de la vie ou à l'indice des prix à la consommation. L'important c'est l'indexation elle-même et son injustice fondamentale. Une hausse de 10 p. 100 de la pension de la vieillesse est importante pour le pensionné même si elle représente qu'un dollar et quelques sous. Par contre, ajoutez 10 p. 100 au traitement des députés et l'augmentation représente à elle seule la pleine pension de vieillesse!

Voilà ce qu'on reproche à l'indexation, monsieur l'Orateur. Elle est rétrograde, qu'il s'agisse de l'indice industriel ou de l'indice du coût de la vie, car elle maintient ou élargit l'écart entre les gens fortunés et ceux qui ne le sont pas. Elle aggrave l'injustice de la situation. Si le Parlement veut vraiment réduire l'écart entre les riches et les pauvres dans notre société, le relèvement devra être de beaucoup inférieur à ce que donnera l'indice industriel ou l'indice du coût de la vie.

Voilà le genre de décision que devrait prendre le Parlement, monsieur l'Orateur. Je m'étonne que le parti conservateur n'en ait pas profité pour dire: «Puisqu'il est temps maintenant d'envisager une politique des revenus, commençons donc par le revenu des députés et établissons des lignes directrices concernant les revenus pour l'ensemble de notre société.» Pour combler le fossé entre les riches et les pauvres il faut donner plus à ceux qui sont en bas de l'échelle et moins à ceux qui sont en haut. Les députés conservateurs parlent beaucoup d'une politique des revenus mais ne disent pas un mot quand il s'agit de leur propre traitement. Si l'on veut instaurer une politique des revenus—et je pense que nous y viendrons tôt ou tard—qu'il s'agisse de lignes directrices ou d'un contrôle direct, il faut sans doute commencer par le traitement des députés. On n'aboutira à rien en disant que tout le monde ou du moins certains touchent un traitement beaucoup trop élevé et que celui des députés doit suivre. Ce n'est pas là faire preuve de leadership.

Nous admettons qu'on peut justifier la hausse du traitement actuel des députés, mais comment peut-on justifier l'augmentation de leur indemnité de dépenses? Le député de Windsor-Walkerville a critiqué la déclaration du député d'Oshawa-Whitby en disant que les prestations que nous recevons ne devraient pas être incluses. Je parle pour moi, monsieur l'Orateur, mais je ne pense pas être si différent des autres députés. Il y a quelques années encore, je payais mes propres bulletins de nouvelles, peut-être pas le prix plein, mais je les payais. Je payais également pour imprimer des questionnaires, pour obtenir de l'aide supplémentaire, pour avoir le téléphone dans ma circonscription. L'Association de la circonscription payait la majeure partie des frais de bureau sur place. Je sais que bien d'autres députés payaient ce même genre de frais sur leur traitement avant qu'on ne nous accorde l'indemnité de dépenses, mais nous le faisons parce que nous pensions que c'était important pour servir nos commettants.

Le député de Windsor-Walkerville a également omis le fait que la plupart des contributions que nous faisons à un parti politique sont maintenant déductibles aux fins de

l'impôt sur le revenu. Dans notre parti, cela représente une bonne part de notre revenu, monsieur l'Orateur. Quant à moi, cela me permet d'épargner environ \$1,000 par an et c'est un avantage substantiel. Les libéraux et les conservateurs ne donnent peut-être rien à leur parti ou aux associations de leurs circonscriptions: peut-être même se font-ils payer! Les députés du Nouveau parti démocratique ont toujours fait des contributions aux associations de leurs circonscriptions car leur travail nous est très utile. Il y a d'autres avantages que je pourrais mentionner.

● (1650)

M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le député a dit qu'il arrive à économiser \$1,000 par an grâce à des dégrèvements de l'impôt sur le revenu; avant de poursuivre, j'aimerais beaucoup en savoir davantage à ce sujet.

M. Saltsman: Monsieur l'Orateur, je comprends la remarque du député. Ce n'est pas \$1,000, mais une somme de 500 et quelques dollars, qui constitue toutefois une économie très intéressante.

M. Gilbert: C'est \$500 pour lui et \$500 pour sa femme.

M. Saltsman: Il y a une autre question que j'aimerais aborder dans les quelques minutes qui me restent; on a prétendu que, si le salaire des députés n'est pas substantiel, il n'y aura plus de candidats de valeur pour se présenter au Parlement. Je n'ai jamais vu de stupidité plus criante. Le Parlement actuel comprend des personnes de valeur, mais je ne pense pas qu'elles valent mieux que leurs prédécesseurs qui avaient un salaire annuel de \$3,000, \$4,000 ou \$5,000. Si l'un d'entre nous décidait de renoncer à sa charge ou estimait impossible d'en assumer plus longtemps la lourde responsabilité, il y aurait pléthore de candidats à sa succession, même au salaire actuel. Je suis certain que vous pourriez avoir quelqu'un qui ait mes qualités, ou qui soit meilleur ou pire, mais le fait est qu'il y a au Parlement du Canada des personnes de valeur.

Il est impossible de comparer cet emploi avec d'autres professions. Il s'agit d'un travail tout à fait spécialisé et il doit être bien clair que, dans notre nation de 22 millions de Canadiens les 264 députés, hommes et femmes, sont ici pour légiférer au nom de tous. Si certains d'entre nous visaient la richesse, il y a bien d'autres moyens pour y arriver, et des meilleurs. Si nous voulions vivre plus longtemps ou avoir une meilleure vie de famille, nous avions des moyens bien meilleurs qu'un siège au Parlement. Lorsque nous acceptons la charge de député, nous savons qu'elle comportera certaines difficultés, par exemple, nous savons que nous n'obtiendrons pas la richesse, mais nous avons droit à un salaire décent qui nous permettra de vivre en prenant nos responsabilités.

A mon avis, nous devrions obtenir un peu plus qu'à l'heure actuelle, mais nous n'avons pas droit à une rémunération exorbitante et nous ne devrions pas trop réclamer à la société et nous servir de toutes sortes de moyens de pression de temps à autre pour appuyer nos demandes. Voilà ce que je tiens à dire aux députés. Nous devons considérer les choses de façon réaliste. Je sais que les députés diront que je suis hypocrite et que j'accepterai l'argent qu'on me donnera. Je ne veux pas reprendre l'argument qu'on a déjà soulevé au sujet des dispositions relatives à la conscience et autre chose semblable, mais je demande aux députés de bien examiner ce qui s'est passé jusqu'ici. La dernière proposition du gouvernement ne serait pas aussi avantageuse pour les députés que la première et au cours des quelques prochaines années, tous les députés recevront moins d'argent qu'ils n'en auraient reçu